



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE**

**COMMISSION**

**DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

**IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE  
DE PETROLE BRUT ET DE PRODUITS PETROLIERS  
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS EN 1962, 1963  
ET PREVISIONS POUR 1964**

**Septembre 1964**

(Rapport adopté par les Hauts fonctionnaires nationaux responsables  
de la politique pétrolière et du gaz naturel le 27 juillet 1964)

I N T R O D U C T I O N

1. Les Hauts fonctionnaires nationaux responsables des secteurs du pétrole et du gaz naturel, réunis sur l'initiative de la Commission de la C.E.E., sont convenus de suivre régulièrement l'évolution des importations de pétrole brut et de produits pétroliers dans la Communauté. Ils ont chargé à cet effet les experts pétroliers de rassembler la documentation nécessaire et de leur faire rapport chaque année sur les résultats de leur enquête.

2. Le présent rapport - le troisième établi par les Experts - couvre la période 1962 - 1963 et fournit les premières estimations pour l'année 1964.

Tableau 1

IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT DANS LA COMMUNAUTE (1)

	1962			1963 (chiffres provisoires)			1964 (estimations)		
	Millions de tonnes	en % des imp. totales	en % des dispon. totales	Mil- lions de tonnes	en % des imp. totales	en % des dispon. totales	Mil- lions de tonnes	en % des imp. totales	en % des dispon. totales
Production de la C.E.E.	13,1	-	8,5	13,9	-	7,8	14,8	-	7,4
Importations de l'Hémisphère occi- dental	11,7	8,3	7,6	12,2	7,3	6,7	11,1	6,1	5,6
L'Afrique	27,7	19,7	18,1	40,0	24,2	22,3	50,8	27,7	25,7
Le Moyen-Orient	92,7	66,1	60,4	104,1	62,9	58,0	111,0	60,6	56,1
L'Extrême-Orient	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Les pays de l'Est	8,1	5,8	5,3	9,2	5,6	5,2	10,3	5,6	5,2
Importations totales	140,3	100,0	91,5	165,5	100,0	92,2	183,2	100,0	92,6
Disponibilités totales	153,4	-	100,0	179,4	-	100,0	198,0	-	100,0

(1) Y compris les tonnages traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

## I. LES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

3. Les importations de la Communauté en pétrole brut en provenance des pays tiers sont passées de 140,3 millions de tonnes en 1962 à 165,5 millions de tonnes en 1963, soit une augmentation de 18 %. Selon les premières estimations établies par les Etats membres, les importations atteindraient 183,2 millions de tonnes en 1964, correspondant à un nouvel accroissement de 11 % (cf. tableau 1).

4. Certaines tendances déjà amorcées en 1962 dans les courants d'échanges se poursuivront en 1963 et 1964 :

- accroissement en valeur absolue, mais diminution en valeur relative pour le Moyen-Orient, dont la part sur les importations totales est passée de 66,1 % en 1962 (92,7 millions de tonnes) à 62,9 % en 1963 (104,1 millions de tonnes). Une nouvelle diminution relative est prévue en 1964 avec 60,6 % (111 millions de tonnes). Les importations se sont réparties en 1963 entre Koweït (33,1 millions de tonnes), l'Irak (31,0), l'Arabie Séoudite (18,3), l'Iran (17,6) et autres (4,1) ;
- augmentation à la fois en valeur absolue et en valeur relative des importations en provenance d'Afrique qui sont passées de 27,7 millions de tonnes en 1962 (19,7 % des importations totales) à 40 millions de tonnes en 1963 (24,2 %) ; cette progression devrait se poursuivre en 1964 avec 50,8 millions de tonnes (27,7 %). En 1963, la contribution de l'Algérie s'est élevée à 20,7 millions de tonnes et celle de la Libye à 13,5 millions de tonnes, l'ensemble des autres pays représentant 5,8 millions de tonnes ;
- stabilité en valeur absolue et diminution en valeur relative des importations en provenance de l'Hémisphère occidental : 7,3 % des importations totales en 1963 (12,2 millions de tonnes) contre 8,3 % en 1962 (11,7 millions de tonnes). En 1964, une nouvelle réduction est prévue qui ramènerait ces importations à 11,1 millions de tonnes ou 6,1 % du total.

Tableau 2

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT  
EN PROVENANCE DES PAYS TIERS (1)

(millions de tonnes)

	1962	1963	Variations en % 1963/1962	1964 (prévisions)	Variations en % 1964/1963
R.F. d'Allemagne	32,96	40,21	+ 22,0	51,91	+ 29,0
U.E.B.L.	8,53	11,73	+ 37,5	12,23	+ 4,2
France	33,49	39,88	+ 19,1	44,22	+ 10,8
Italie	36,69	43,99	+ 19,9	47,85	+ 8,8
Pays-Bas	20,53	21,33	+ 33,9	23,00	+ 7,8
C.E.E. (travail à façon exclu)	132,20	157,14	+ 18,9	179,21	+14,0
C.E.E. (travail à façon inclus)	140,28	165,48	+ 18,0	183,15	+10,7

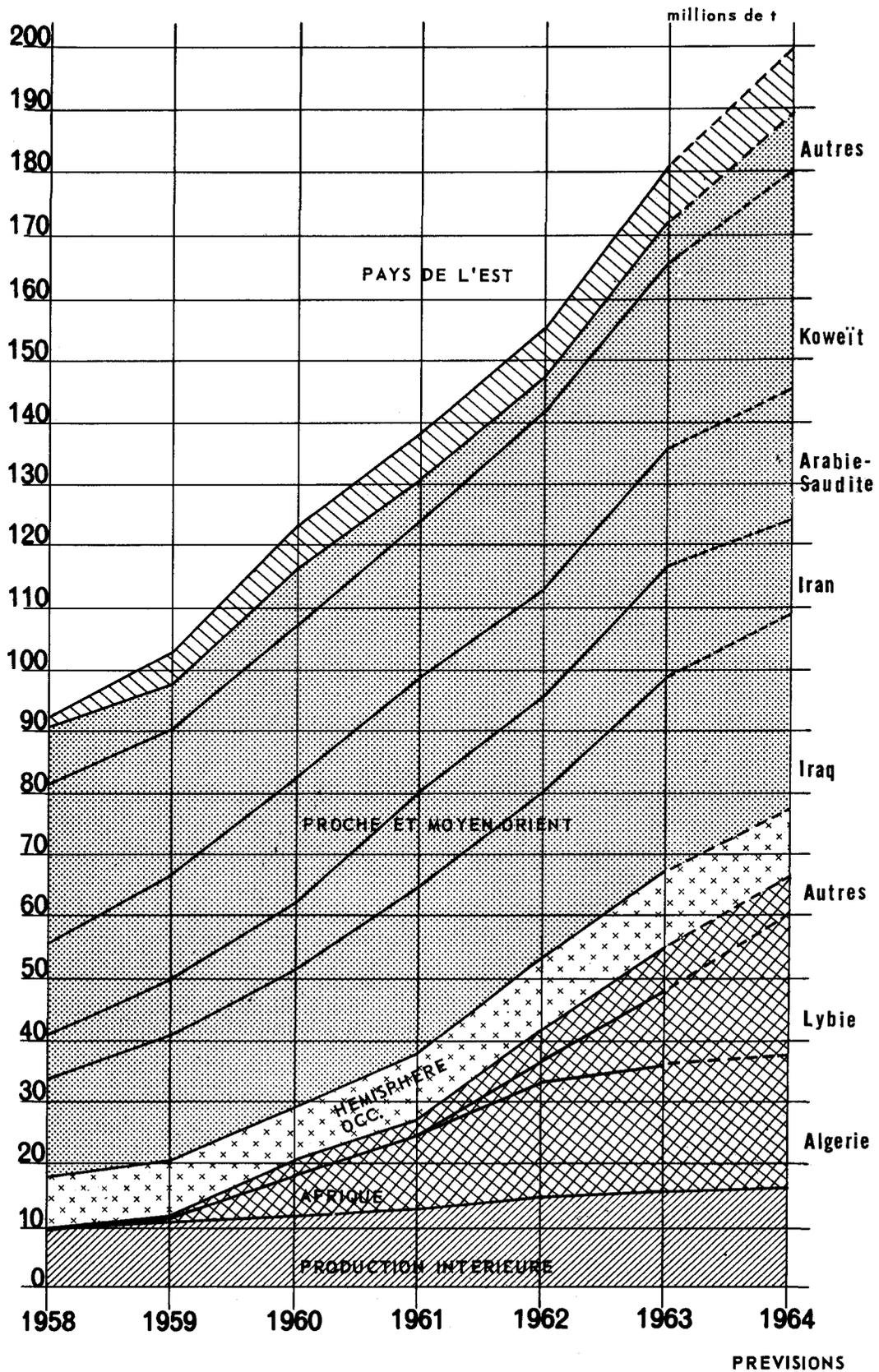
(1) Travail à façon exclu.

- augmentation en valeur absolue et stabilité en valeur relative des importations en provenance des pays de l'Est qui ont progressé de 8,1 millions de tonnes en 1962 à 9,2 millions de tonnes en 1963, ce qui représente respectivement un pourcentage de 5,8 et de 5,6 % des importations totales. En 1964, les importations passeraient à 10,3 millions de tonnes, correspondant au même pourcentage de 5,6 %.

5. En excluant les tonnages traités à façon, c'est en U.E.B.L. que les importations ont le plus augmenté (3,2 millions de tonnes ou 37,5 %), du fait de l'accroissement de la capacité de raffinage existante. Viennent ensuite la République fédérale d'Allemagne avec 22 % (7,2 millions de tonnes), l'Italie avec 19,9 % (7,3) et la France avec 19,1 % (6,4). L'augmentation a été très faible aux Pays-Bas, où elle n'a atteint que 3,9 % (0,8 million de tonnes).

Pour 1964, des accroissements importants sont prévus en République fédérale d'Allemagne, en France, en Italie et aux Pays-Bas et plus modérés en U.E.B.L.

### SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E. EN PETROLE BRUT



### PART DE DIFFERENTES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DE LA C.E.E. EN PETROLE BRUT

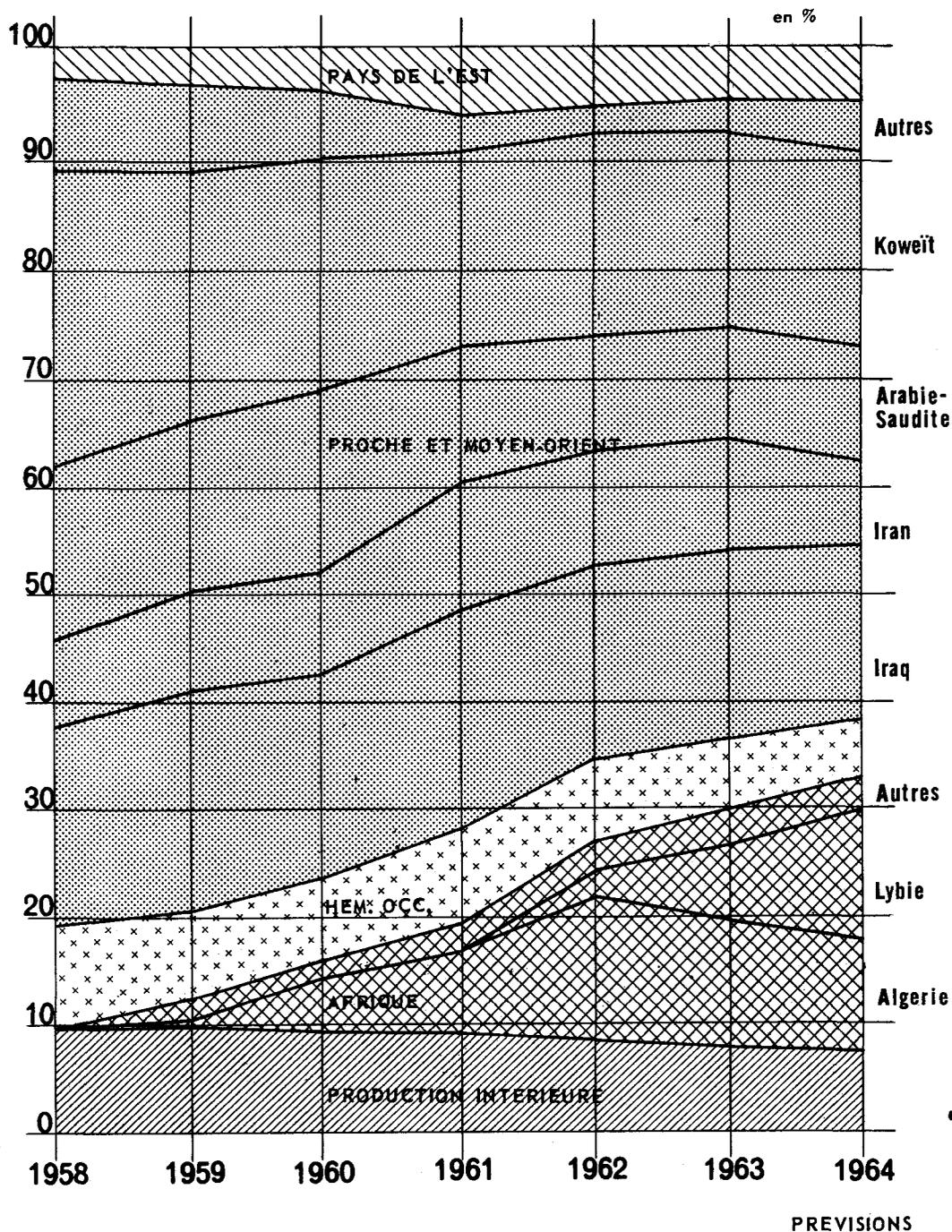


Tableau 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA COMMUNAUTE

(tous produits raffinés)

	1962			1963 (chiffres provisoires)			1964 (estimations)		
	Mil- lions de tonnes	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mil- lions de tonnes	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mil- lions de ton.	en % des import. totales	en % des dispon. totales
Production nette des raffineries de la C.E.E.	142,9	-	86,9	165,9	-	86,5	183,0 (2)	-	90,1
<u>Importations</u>									
Hémisphère occ.	8,6	39,8	5,2	12,8	49,4	6,7	..	..	-
Europe occ. et Afrique	4,0	18,5	2,4	3,7	14,3	1,9	..	..	-
Moyen-Orient	3,6	16,7	2,2	3,3	12,7	1,7	..	..	-
Extrême-Orient	0,1	0,5	0,1	0,1	0,4	0,0	..	..	-
Pays de l'Est	4,3	19,9	2,6	4,9	18,9	2,6	..	..	-
Autres pays (1)	1,0	4,6	0,6	1,1	4,3	0,6	..	..	-
Importations totales	21,6	100,0	13,1	25,9	100,0	13,5	20,2	100,0	9,9
Disponibilités totales	164,5	-	100,0	191,8	-	100,0	203,2	-	100,0

(1) Y compris la zone soviétique d'Allemagne.

(2) La conjoncture énergétique dans la Communauté - situation à la fin de 1963 / perspectives 1964, Luxembourg, janvier 1964.

## II. LES IMPORTATIONS DE PRODUITS RAFFINES

6. Les importations directes de produits raffinés ne couvrent qu'une faible part des besoins de la Communauté. On assiste néanmoins depuis deux ans à un accroissement sensible du niveau de ces importations. De 14,4 millions de tonnes en 1961 (10,2 % du besoin), celles-ci ont en effet passé à 21,6 millions de tonnes en 1962 (13,1 %) et 15,9 millions de tonnes en 1963 (13,5 %).

Cette progression paraît principalement au fait que les besoins ont progressé au cours de ces deux années à un rythme plus rapide que prévu et que l'augmentation de la capacité de raffinage disponible n'a pas suffi à couvrir l'augmentation des besoins (voir rapport sur les programmes d'investissement dans l'industrie pétrolière, doc. 10.789/II/64).

La situation devrait se normaliser en 1964, où l'on estime que les importations de produits raffinés ne devraient pas excéder 20,2 millions de tonnes, ce qui ramènerait les importations sensiblement au niveau relatif de l'année 1962.

7. Les différentes régions productrices ont bénéficié de cette progression à des degrés divers :

- les pays de l'Hémisphère occidental où l'on observe la progression la plus sensible, ont exporté à destination de la C.E.E. 12,8 millions de tonnes en 1963 contre 8,6 millions de tonnes en 1962 et 6,2 en 1961 ;
- les Pays de l'Est figurent toujours en deuxième position avec 4,9 millions de tonnes en 1963 contre 4,3 en 1962 et 3,7 en 1961 ;
- les importations des pays d'Europe occidentale et du Moyen-Orient, qui avaient atteint en 1962 un niveau assez élevé en comparaison avec 1961, sont en légère régression avec respectivement 3,7 et 3,3 millions de tonnes.

Tableau 4

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

EN PROVENANCE DES PAYS TIERS

(tous produits raffinés)

(millions de tonnes)

	1962	1963	Variation en % 1963/1962	1964 (prévisions)	Variation en % 1964/1963
R.F. d'Allemagne	8,76	11,06	+ 26,3	7,00	./.. 36,7
U.E.B.L.	1,51	2,13	+ 41,0	2,40	+ 12,7
France	1,83	2,40	+ 31,1	1,60	./.. 33,4
Italie	2,90	2,96	+ 2,1	3,20	+ 8,1
Pays-Bas	6,59	7,38	+ 12,0	6,00	./.. 18,7
C.E.E.	21,59	25,93	+ 20,1	20,20	./.. 22,1

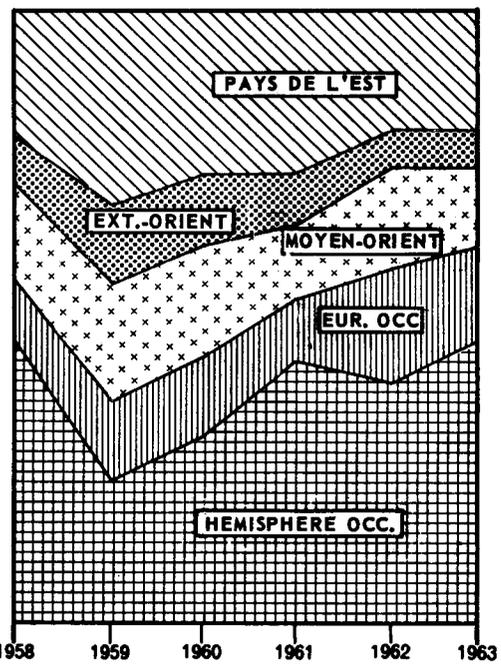
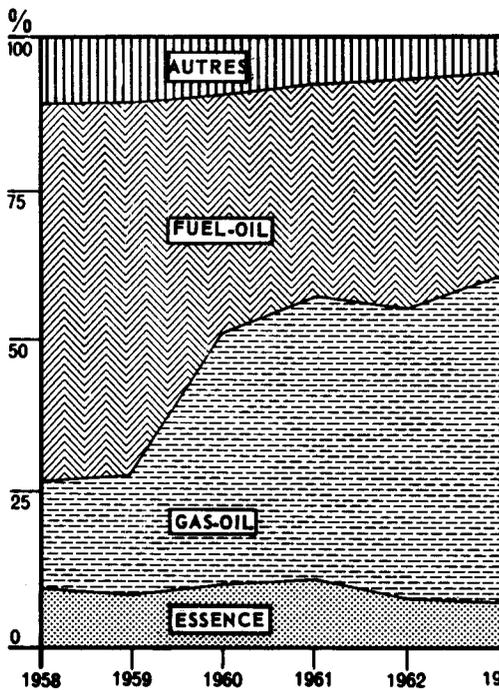
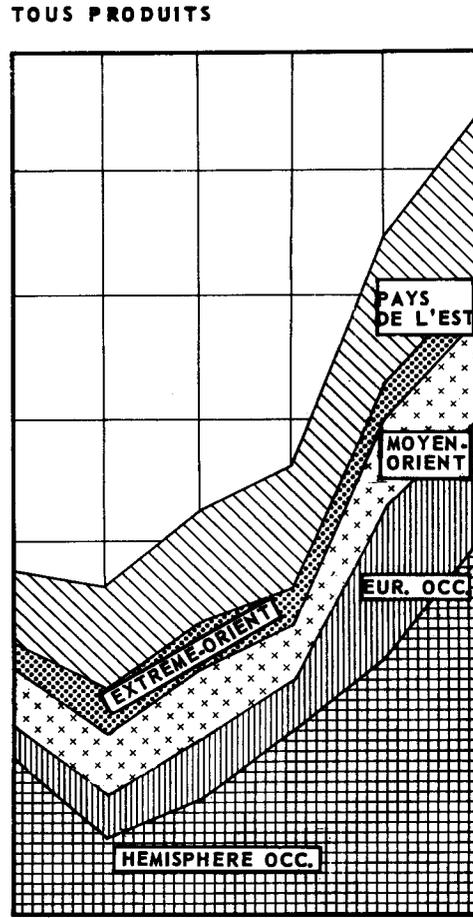
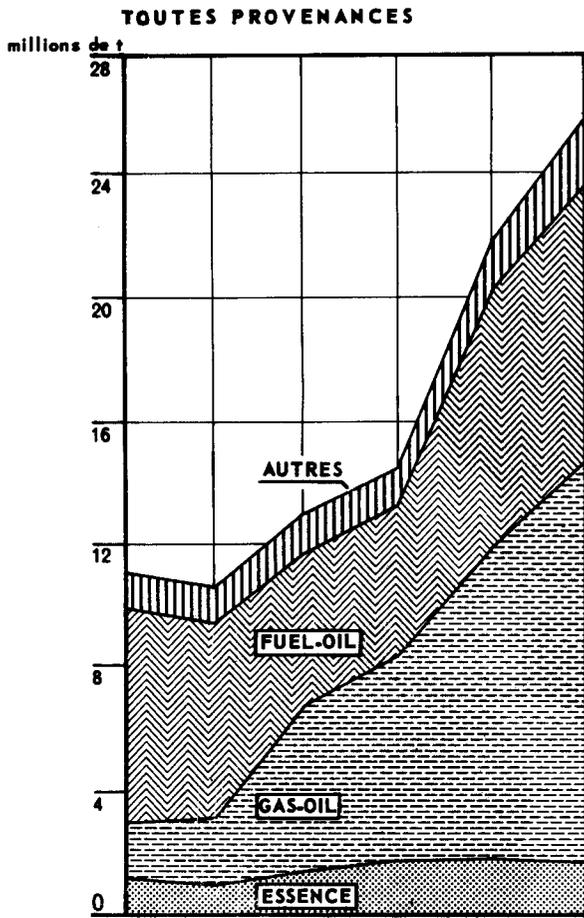
- les pays d'Extrême-Orient et les autres pays avec 1,2 million de tonnes en 1963 sont restés sensiblement au même niveau qu'en 1962.

Les premières prévisions faites pour 1964 conduisent à une répartition entre les différents courants d'approvisionnement très voisine de celle de 1963.

8. Par pays les principaux importateurs restent la République fédérale d'Allemagne avec 11,1 millions de tonnes, ce qui correspond à une augmentation des importations de produits finis entre 1962 et 1963 de l'ordre de 26,3 % et les Pays-Bas avec 7,4 millions de tonnes et une augmentation de 12 %. Les autres pays importent des quantités moindres, mais qui ont toutefois progressé très nettement d'une année à l'autre en U.E.B.L. (+ 41 %) et en France (+ 31,1 %) et d'une façon moins prononcée en Italie (2,1 %).

Pour 1964, seules l'U.E.B.L. et l'Italie escomptent une augmentation des importations de produits raffinés, tandis qu'en République fédérale d'Allemagne, en France et aux Pays-Bas, une diminution sensible pourrait être enregistrée.

### IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS DANS LA C.E.E.



III. PART DU PETROLE DES PAYS DE L'EST  
DANS L'APPROVISIONNEMENT  
DE LA COMMUNAUTE

9. Il n'est pas possible d'apprécier avec exactitude la contribution qu'apporte le pétrole en provenance des Pays de l'Est à l'approvisionnement de la Communauté. Un certain nombre de raffineries des Etats membres effectuent des opérations de traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers et les produits obtenus à partir de pétrole brut importé dans ces conditions sont réexportés en totalité. Ils n'entrent donc pas dans le bilan pétrolier du pays où ces opérations sont effectuées et il est normal de les exclure, lorsque l'on calcule la part que représente le pétrole de l'Est dans l'approvisionnement de chaque pays. Par contre, pour établir un bilan relatif à l'ensemble de la Communauté, il faudrait pouvoir distinguer parmi les tonnages ainsi réexportés ceux qui sont destinés à un autre Etat membre de la Communauté et ceux qui quittent la Communauté, distinction que les statistiques actuellement disponibles ne permettent pas d'établir.

Dans le tableau 5, les opérations de traitement à façon ont été exclues pour le calcul de l'incidence du pétrole de l'Est dans chaque pays, tandis que pour la Communauté dans son ensemble les deux calculs ont été effectués, étant entendu que le chiffre réel se situe entre les deux limites ainsi obtenues.

10. Dans l'un et l'autre cas, deux évaluations ont été faites pour mesurer l'importance du pétrole de l'Est dans l'économie pétrolière de la Communauté, l'une par rapport aux disponibilités totales en produits pétroliers (tableau 5 a), l'autre par rapport à la consommation intérieure, toutes comprises (tableau 5, b.).

Tableau 5

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST EN 1963 (1)

a) en pourcentage des disponibilités totales

(millions de tonnes)

	Disponibilités totales en produits pétroliers (2)(3)	Pétrole de l'Est	Pétrole de l'Est en % des disponi- bilités totales
R.F. d'Allemagne	60,76	3,63	6,0 % ( 6,4%)
U.E.B.L.	15,99	0,47	2,9 % ( 3,3%)
France	41,70	1,65	4,0 % ( 3,0%)
Italie	45,88	6,89	15,0 % (15,5%)
Pays-Bas	33,63	0,00	0,0 % ( - )
C.E.E. (travail à façon exclu)	184,18 (4)	12,64	6,9 % ( 6,8%)
C.E.E. (travail à façon inclus)	191,84 (4)	13,32	6,9 % ( 7,1%)

b) en pourcentage de la consommation intérieure

	Consommation inté- rieure et soutes	Pétrole de l'Est	Pétrole de l'Est en % de la con- sommation intér.
R.F. d'Allemagne	54,83	3,63	6,6 % ( 6,9%)
U.E.B.L.	11,25	0,47	4,2 % ( 4,3%)
France	37,61	1,65	4,4 % ( 3,4%)
Italie	37,20	6,89	18,5 % (18,8%)
Pays-Bas	17,39	0,00	0,0 % ( - )
C.E.E. (travail à façon exclu)	158,28	12,64	8,0 % ( 7,9%)
C.E.E. (travail à façon inclus)	158,28	13,32	8,4 % ( 8,7%)

(1) Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année 1962.

(2) Production nette des raffineries + importations totales de produits raffinés.

(3) Non compris les tonnages issus du traitement à façon pour le compte d'opérateurs étrangers. Le pétrole brut est compté sur la base d'un taux de conversion moyen égal à 0,92, qui tient compte de la consommation propre et des pertes des raffineries.

(4) Non compris les échanges intra-communautaires.

Tableau 6

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT (1)  
ET PRODUITS RAFFINES  
EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST (2)

(millions de tonnes)

	1962	1963	Variation en % 1963/1962	1964	Variation en % 1964/1963
R.F. d'Allemagne	3,16	3,63	+ 14,9	4,00	+ 10,2
U.E.B.L.	0,43	0,47	+ 9,3	0,49	+ 4,3
France	1,11	1,65	+ 48,6	1,26	./ .23,6
Italie	5,99	6,89	+ 15,0	7,40	+ 7,4
Pays-Bas	-	0,00	0,0	0,00	0,0
C.E.E. (travail à façon exclu)	10,69	12,64	+ 18,2	13,15	+ 4,0
C.E.E. (travail à façon inclus)	11,70	13,32	+ 13,8	14,05	+ 5,5

(1) Evalué à raison de 92 % de son tonnage.

(2) Les chiffres par pays excluent les tonnages traités à façon.

11. La première évaluation, dans laquelle le pétrole de l'Est est exprimé en pourcentage des disponibilités totales, c'est-à-dire y compris les quantités destinées à être exportées, peut être considéré comme étant la plus représentative car, parmi les produits raffinés dans la Communauté et exportés vers les pays tiers, une part provient de pétrole originaire de l'Est.

12. En s'en tenant à cette seule évaluation, en 1963 le pétrole originaire de l'Est est entré pour 6,9 % dans l'approvisionnement de la Communauté, ce qui correspond sensiblement au même niveau qu'en 1962 et 1961 (voir deuxième rapport des Experts pour les problèmes pétroliers). Si l'on inclut les tonnages traités à façon, les pourcentages correspondants sont respectivement de 6,9 % en 1963 contre 7,1 en 1962.

13. Le montant de ces importations diffère selon les Etats membres, mais dans une proportion qui a peu varié par rapport à 1962. Elles sont en légère augmentation en France (4,0 au lieu de 3,0 %) et sont en légère baisse en Italie (15,0 au lieu de 15,5 %), en U.E.B.L. (2,9 au lieu de 3,3 %) et en République fédérale d'Allemagne (6,0 au lieu de 6,4 %). Le chiffre est négligeable pour les Pays-Bas.

14. Pour 1964 les indications ont encore un caractère provisoire, notamment pour la France qui doit renouveler son accord commercial avec l'U.R.S.S. Selon les premières estimations, les importations de pétrole brut et de produits raffinés pourraient atteindre pour l'ensemble de la Communauté 13,15 millions de tonnes, si l'on exclut le travail à façon, et 14,05 si on l'inclut. L'accroissement par rapport à 1963 serait respectivement de 4,0 et 5,5 % ; ce taux est nettement inférieur à celui que l'on escompte pour l'accroissement des besoins, de sorte que la part du pétrole originaire des Pays de l'Est dans l'approvisionnement de la Communauté en 1964 pourrait être très légèrement plus faible qu'en 1963 et 1962.